# 2021 : Quand Réduction des déchets rime avec Biosécurité

***"Le plastique c'est fantastique…" disait la chanson il y a tout juste 30 ans. Aujourd'hui, c'est devenu "le plastique c'est dramatique…". Dans le même temps, la Biosécurité est devenue essentielle dans les élevages. On parlera alors de Biosécurité externe, pour éviter l'introduction d'une maladie (comme la PPA ou le SDRP), et de Biosécurité interne pour limiter sa transmission au sein de l'élevage (comme l'iléite, la grippe, les salmonelles, et toujours le SDRP). Pour y parvenir, le matériel à Usage Unique (UU), en plastique (mais pas que), a entre autres été mis en place. Et qui dit matériel UU, dit matériel jetable et donc production de déchets.***

Alors bien sûr, certains produits sont indispensables, et il n'existe pas (ou peu) de solution pour réduire leur impact, le meilleur exemple étant les aiguilles, UU (et détectables bien sûr). En effet, les recommandations étant de 1 aiguille par truie, 1 aiguille par portée en maternité et 1 aiguille pour 20 animaux, cela fait un volume de déchets non négligeable. On peut cependant réduire leur nombre en utilisant un autre mode d'injection comme l'intradermique pour certains vaccins, mais il n'y a pas de réemploi après lavage ni de recyclage envisagé.

Mais non, tout n'est pas foutu, et la Biosécurité n'est pas incompatible avec la réduction des déchets en élevage.

**Le premier exemple est LA TENUE des intervenants extérieurs**, comme le véto.

Et pour l'illustrer, plutôt qu'un long discours, quoi de mieux qu'un petit **jeu des 7 différences** :

*En tenue 1, le véto en plastique jetable.*

*En tenue 2, le véto en coton lavable*

# 2021 : Quand Réduction des déchets rime avec Biosécurité

Si, si, il y a bien 7 différences, mais un point commun dans le contexte sanitaire actuel de Covid -19 : le masque chirurgical qui reste à Usage Unique, pour le reste, voici les preuves :

<table>
<tr><th>Les 7 différences</th><th>TENUE 1 = plastique jetable</th><th>TENUE 2 = coton lavable</th></tr>
<tr><td>1 - Les Coûts</td><td>Combinaison grise (6€)<br>charlotte bleue (4€ les 100)<br>Surbottes (10€ les 50)<br>Rouleau d’essuie-tout (5€)<br>Avec dérouleur (20€)<br>Gants (4€ les 100)</td><td>Combinaison (30€)<br>Sabots (11€)<br>Ou bottes (25€)</td></tr>
<tr><td>2 - La Provenance</td><td>Tout est à acheter :<br> <br> <br><u>Exemple</u> : Essuie-tout VS</td><td>Achat pour la combinaison et le chaussage, sinon recyclage possible de pantalons, T-shirt, chaussettes, casquette, bonnet et serviettes, démodés certes mais non troués.<br> 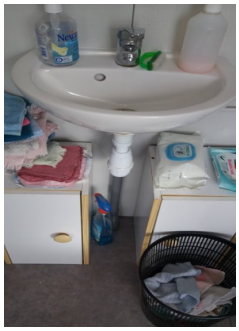 <br>Petites serviettes</td></tr>
<tr><td rowspan="2">3 - Fournisseur</td><td colspan="2">L’éleveur : exclusivement pour la visite d’élevage, tenue propre et non trouée (y compris les chaussettes et les chaussures).</td></tr>
<tr><td>Le véto: uniquement pour les autopsies au pied du bac, sans passer par l’élevage.</td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">4 - Zone d’utilisation</td><td colspan="2">En zone d’élevage, après passage par le sas sanitaire.</td></tr>
<tr><td>En zone publique : pour les autopsies.</td><td>En zone publique : Non.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">5 - Lavage</td><td>La cotte et la charlotte sont lavables quand même un petit nombre de fois (sauf la tenue d’autopsie en zone publique, merci de prévoir une poubelle).</td><td>Tout est lavable un grand nombre de fois.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Machine à laver et rangement dans le sas sanitaire, côté zone d’élevage.</td></tr>
<tr><td>6 - Réparation</td><td>Rien n’est réparable.</td><td>Toute la tenue en coton est réparable.</td></tr>
<tr><td>7 - Elimination</td><td>Tout est à jeter exclusivement avec les ordures ménagères.</td><td>Tout le coton est recyclable après lavage, dans les Relais par exemple, seul le chaussage est à jeter.</td></tr>
</table>

# 2021 : Quand Réduction des déchets rime avec Biosécurité

**Le 2ème exemple, ce sont les PAINS DE GLACE**, qui accompagnent les médicaments soumis au régime du froid (les vaccins, mais aussi certains antibiotiques et hormones).

Jusqu'à présent, les différentes possibilités de gestion étaient :

- Le recyclage interne, par lavage par les éleveurs et réutilisation à des fins personnelles, comme les pique-niques familiaux,
- Le recyclage externe, par la remontée des pains de glace jusqu'à la plateforme de Plestan, puis récupération par la société ACOMEX, désinfection et réutilisation possible dans le respect de la Biosécurité,
- Le dépôt dans la poubelle ménagère, en effet, il est **hors de question de les brûler car cela dégage des vapeurs toxiques**.

Au vu du volume de plus en plus important de pains de glace utilisés, le recyclage interne est vite débordé, ainsi que les cartons en attente de remontée à la plateforme et les poubelles. Cette dernière solution est coûteuse, car il faut racheter sans arrêt de nouveaux pains de glace (pour un coût moyen de 63 centimes par pièce).

Aujourd'hui, la société ACOMEX est la seule en mesure de proposer un service au niveau de l'élevage, qui permet d'éviter ce gaspillage de pains de glace. En effet, ceux-ci sont repris en même temps qu'un enlèvement des autres déchets (DASRI et compagnie), puis lavés et désinfectés avant d'être revendus à plus petit prix, exactement comme pour ceux qui reviennent à la plateforme de Plestan.

Ce service est gratuit pour l'éleveur, dans le cadre d'un contrat global avec ACOMEX, et cela permet de faire une économie de 30 à 40% sur l'achat des pains de glace.

**Le 3ème exemple, ce sont les EMBALLAGES DE LIVRAISON** (cartons et polystyrène).

Aujourd'hui, on ne sait pas encore les désinfecter, ils ne sont donc pas réutilisables pour de nouvelles livraisons. La seule solution satisfaisante est donc de les valoriser en les éliminant par la filière du recyclage (poubelles jaunes, déchetteries, plateforme de Plestan pour les éleveurs à proximité…). Il faut se renseigner individuellement car les communes, les com com... fonctionnent toutes différemment.

Vous pouvez également consulter le site https://ecopse.org/carte-artisan-petit-commercant-gisement-pse/ pour le polystyrène. Et prochainement un service sera également proposé par Farmapro à l'occasion de la collecte annuelle ADIVALOR.

**Et pour conclure : plus de Biosécurité = moins de maladies = moins de médicaments = moins de déchets !**

*Drs Vétérinaires Isabelle DELAUNAY et Dominique KERLOC'H DAGORN.*